



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 53866

Texte de la question

M. Jean Roatta attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessaire création d'un comité de suivi des rapatriés. En effet, aujourd'hui encore, nombre de douloureuses difficultés persistent dans le traitement des réponses apportées aux problèmes des rapatriés, malgré l'existence d'organismes publics chargés de régler lesdits problèmes. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean Roatta](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53866

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2000, page 6536